

1 Laisser le chemin du col de la Candelle à droite (et le GR® 74), et prendre le sentier à gauche. Il quitte la vallée pour grimper dans une combe. En haut, emprunter la piste forestière à gauche sur 700 m.

2 Dans le virage à droite, quitter la piste et s'engager sur le chemin à gauche. Il mène au point de vue Max-Nègre (5) panorama sur le cirque de l'Infernet et le massif calcaire des monts de Saint-Guilhem. Continuer par le chemin à droite et atteindre une intersection.

3 Poursuivre à gauche par le sentier (on retrouve le GR® 653). Il descend en lacets à travers la forêt (6) bords de falaises et ramène à la bifurcation par le chemin à droite.

4 À droite, par l'itinéraire utilisé à la montée, rejoindre le village.



1 De la place du village (P), suivre la rue du Bout du Monde qui sort du village (GR® 653).

2 Continuer sur la gauche en suivant le ruisseau du Verdus (GR® 653 et 74), franchir le ponteau submersible (7) et s'engager à gauche sur le sentier qui s'élève en lacets sur environ 1 km.

3 Au pied de la falaise de la Bissorne, laisser le GR® 653 qui part à gauche et continuer tout droit par l'ancienne voie qui permettait de rejoindre le plateau du Larzac (GR® 74). Il parvient au lieu-dit « les Fenestrettes » (remarquable ouvrage médiéval (8), construit par les moines de l'abbaye de Gellone afin de pouvoir aller au nord vers le plateau du Larzac où paissaient leurs troupeaux).

4 Le chemin continue la montée sur quelques mètres avant de redescendre vers le fond du vallon de la Font-de-Paulier.



Au cœur du cirque de l'Infernet, écrin minéral aux falaises vertigineuses, serpente le sentier caladé (pavé) des Fenestrettes. Ces encorbellements maçonnés ont été construits au XVIII^e siècle pour permettre le passage des muletiers et gagner les voies d'accès menant dans les monts de Saint-Guilhem-le-Désert et sur le causse du Larzac.



- ◆ Saint-Guilhem-le-Désert, à 47 km au nord-ouest de Montpellier par les N 109, A 750, D 32, D 27 et D 4
- ◆ P (GPS : N 43°44'2" – E 3°32'48") parking dans le village (payant). Navette estivale gratuite : Pont du Diable - Saint-Guilhem-le-Désert, renseignements à l'Office de tourisme
- ◆ Sur le territoire de la commune de : Saint-Guilhem-le-Désert

RECOMMANDATIONS



- > Prévoir une réserve d'eau par personne / *Provide a water reserve per person.*
- > Se protéger du soleil ou du froid selon les saisons / *Protect yourself from the sun or the cold depending on the seasons.*
- > En période de chasse, se renseigner auprès de la mairie / *In hunting season, inquire at the town hall.*
- > Respecter le milieu naturel / *Respect the natural environment.*
- > Refermer les clôtures / *Close the fences.*
- > Respecter les propriétés privées, les exploitations et les autres usagers des espaces traversés / *Respect the private properties, the farms and other users of spaces crossed.*
- > Ne pas déranger les troupeaux. En présence de chiens de protection, s'arrêter et garder son calme le temps qu'ils vous identifient / *Don't disturb the flocks. If you come across guard dogs, stop your progression and stay calm. They need time to identify you.*

INFOS

- ◆ **Office de Tourisme Saint-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault*****
Gignac : 04 67 57 58 83, Saint-Guilhem-le-Désert : 04 67 57 41 97, Pont du Diable – Maison du Grand Site : 04 67 56 41 98, www.saintguilhem-valleeherault.fr
- ◆ **Communauté de Communes Vallée de l'Hérault**
04 67 57 04 50, www.cc-vallee-herault.fr
- ◆ **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, <http://herault.ffrandonnee.fr>

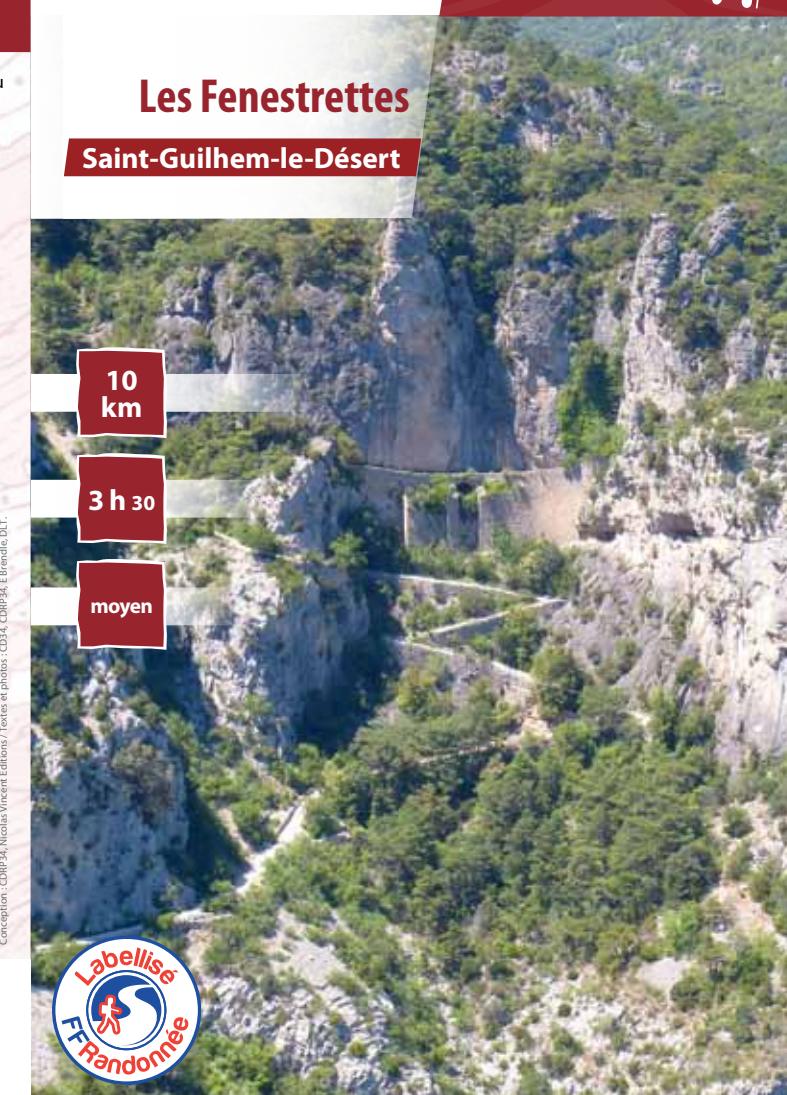


Itinéraire aménagé, entretenu et balisé par les Rando-Pisteurs du Conseil Départemental de l'Hérault.



Les Fenestrettes

Saint-Guilhem-le-Désert



Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.

Conception : CDP 34, Nicolas Vincent Editions / textes et photos : CD34, DRP34, E.Breliac, D.L.T.



CONTEXTE GÉOLOGIQUE : DÉPÔT DES ROCHES SÉDIMENTAIRES

Au Jurassique moyen (-176 millions d'années), le département héraultais est sous les eaux d'une mer chaude. Des sédiments marins se déposent, s'accumulent et se compactent formant les roches des monts de Saint-Guilhem-le-Désert. Ainsi, calcaires et dolomies grises constituent les deux types de roches principales identifiables sur site.

Au cours des temps géologiques, des failles affaissent les roches au fond du Cirque de l'Infernet. La principale est dénommée « Faille du Bout-du-Monde », en référence à une autre dénomination du cirque : « Reculée du Bout-du-Monde ».



L'EAU : FORMATRICE DES PAYSAGES ACTUEL

Malgré les aspects secs du paysage, les monts de Saint-Guilhem-le-Désert sont des massifs karstiques où l'eau est omniprésente. Les calcaires dolomies sont des roches fracturées que traverse l'eau avant de ressortir au fond de la vallée. Durant des milliers d'années, le Verdus est venu façonnant les roches en les érodant, scindant en deux le massif et ouvrant le cirque vers l'actuel village de Saint-Guilhem-le-Désert.

Historiquement, le font du cirque était noyé, car le Verdus était bloqué par une barrière de travertins (concrétion calcaire) qui le faisait cascader. Ce barrage naturel a été détruit pour assécher et assainir les plaines, et la roche légère qui le composait a été utilisé pour la construction de divers bâtiments (église, abbaye).



L'INFLUENCE DES MOINES DE GELLON

Saint-Guilhem-le-Désert a été bâti autour de l'abbaye de Gellone qui, depuis 1998, est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

L'influence des moines s'est traduite par la mise en œuvre de grands travaux d'aménagement. Rendre ce massif accessible fut de tout temps un enjeu majeur, et un travail peu aisé au regard de sa topographie escarpée. La construction des Fenestrettes, chemin bâti en encorbellement au fond du cirque de l'Infernet, en est le témoin. Improbable, suspendu dans la falaise, ce chemin permet de s'affranchir aisément du cirque rocheux qui cerne le village. Plusieurs voies de circulation anciennes serpentent à travers le massif sauvage. D'utilité agricole ou économique à l'origine, elles sont souvent « caladées », c'est-à-dire, pavées sommairement afin de résister à l'usure du temps.

À VOIR

- ◆ Le Pont du Diable et l'abbaye de Gellone, monuments inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO, au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
 - ◆ La grotte de Clamouse ◆ le musée du Village d'antan
 - ◆ Argileum : la maison de la poterie

À DÉGUSTER

- ◆ Les vins de la vallée de l'Hérault, à la vinothèque de la Maison du Grand Site : 04 67 57 41 98

À SAVOIR

- ◆ Les « Gorges de l'Hérault » ont obtenu le label Grand Site de France en 2010, récompensant une gestion durable, et le développement d'un tourisme soutenable et respectueux de l'environnement

